Infos ville
p4

Scène conventionnée d'interêt national p14

Nouveaux commerçants
p16

GUINGAMP MAG #56

Guingamp Gwengamp
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | Juillet 2022

www.villeguingamp.fr

DOSSIER p8

Guingamp s'anime pour vous cet été

En images

30 avril : 2500 € récoltés par l'Amicale de pétanque pour la famille du petit Fady, atteint d'une maladie rare

17 mai : présentation dans la cour de la Prison de « Roméo ado », chorégraphie des élèves du collège Jacques Prévert dans le cadre d'une résidence en milieu scolaire avec l'artiste Marion Lévy

27 mai : Inauguration de Sitis en présence de l'artiste Alain Laboile

ÉDITO DU MAIRE
PENNAD-STUR

Philippe Le Goff

Une ville qui vie, une ville qui bouge, qui se découvre selon ses aspirations

Avec l'été qui arrive, ce sont les propositions festives qui fleurissent sur notre ville de Guingamp. Le pardon, les animations et spectacles de l'été, le lancement du championnat de L2, la Saint-Loup sont autant de propositions de sortir, de se croiser, de découvrir notre ville que l'on soit d'ici ou d'ailleurs !

La Prison, les expositions de GwinZegal, du Frac à l'Espace François-Mitterrand ou de peintures à la Médiathèque, sont autant de lieux ouverts durant l'été.

Il ne faut pas oublier que Guingamp, c'est aussi un musée à ciel ouvert avec les œuvres de l'arpenteur de Cyrille André, d'Anima de Roch Robaglia, Kairos de Catherine Baas et la toute dernière Sitis d'Alain Laboile. Visitez ces œuvres, elle porte un message et une esthétique qui leur est propre.

Quant au patrimoine, il est riche d'histoire et d'une architecture singulière. Les maisons à pans de bois, la Prison, le château de Pierre 2, la Basilique avec son buffet d'orgue et le tout nouveau plancher du chœur, la place du centre sont autant d'endroits qui se prêtent à la flânerie, à la compréhension.

Et si l'on veut flâner, le Trieux avec ses passerelles et l'ensemble des parcs boisés de Guingamp, offre des balades aussi bucoliques les unes que les autres.

Enfin, osez nos commerçants, nos restaurateurs, nos marchés, qui racontent chacun une histoire pleine d'authenticité et de qualité.

Vivre un été *made in Guingamp*, c'est s'immerger dans un archipel de propositions.

Guingamp Avance

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville.

GUINGAMP MAG #56 JUILLET 2022

p4 INFOS VILLE
- Passage Simonne Toulet, Place Pierre Sémard, escalier Françoise d'Amboise...
- Les travaux du carrefour de Rustang
- Un arrêté contre les motocyclettes en centre-ville
- Vous protéger, vous et votre logement !
- La Kreiz Breizh Elites
- Les Journées européennes du patrimoine 2022

p8 DOSSIER
Guingamp s'anime pour vous cet été

p14 Théâtre du Champ au Roy
En route pour le label
"scène conventionnée d'interêt national"

p15 NOUVEAUX COMMERÇANTS

p17 EXPRESSIONS

p18 INFOS DIVERSES

02 96 40 64 40 accueil@mairie-Guingamp.fr /VilledeGuingamp @Guingamp_fr @villedeGuingamp Ville de Guingamp
Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.

Bulletin municipal trimestriel de la Ville de Guingamp N°55 - Avril 2022. Directeur de la publication : Philippe Le Goff, maire de Guingamp - Rédaction : Hôtel de Ville de Guingamp avec la collaboration de l'équipe municipale, tél. 02 96 40 64 40 - Photos : Damarin Vincent, Mathias Gautschi, Marion Mochet, Evelyn Hofer, João Garcia, Gilles Le Goff, Jack Fossard, J-P. Buffereau, Eric Legret ville de Guingamp, Freepik, Pixabay - Tiré à 5 000 exemplaires sur papier PEFC-FSC et encres végétales - . Conception : agence Be New , tél. 02 96 44 45 22. Distribution : Adrexo - Parution du prochain numéro : Septembre 2022.

Infos ville | Keleier kêr

Passage Simonne Toulet, place Pierre Sémard, escalier Françoise d'Amboise : trois lieux publics de la ville ont fait l'objet d'une dénomination.

Le passage Simonne Toulet

Le passage qui permet de rejoindre la rue de la Trinité et le couvent des Ursulines depuis le parvis de la Prison porte désormais le nom de Simonne Toulet en hommage au travail patrimonial mené par cette dernière. Née en 1920, cette professeure d'histoire et géographie au lycée Pavie, avait une passion pour le patrimoine de Guingamp et ses alentours et l'histoire locale. Elle a fondé l'association des *Amis du pays de Guingamp*, devenue depuis les *Amis du patrimoine de Guingamp*, dont le travail de recherches sur l'histoire locale a donné lieu à de nombreuses publications, dans la brochure du même nom jusqu'en 2010. Grande contributrice à l'établissement de l'histoire locale et celle du patrimoine bâti de la ville, elle a, avec d'autres, rendu accessible au public le fruit de ce travail. Décédée en 2016, Simonne Toulet a également écrit deux ouvrages : *Guingamp au carrefour des siècles, et Vivre à Guingamp au XIXe siècle.*

Place Pierre Sémard

Dénommer la grande esplanade de la gare de Guingamp du nom Pierre Sémard (1887-1942), militant syndical, répondait à une évidence tant l'homme a œuvré à l'amélioration des conditions de travail des cheminots. Élu en 1921 et en 1934 secrétaire général de la Fédération des cheminots CGTU), il aura été aussi secrétaire général du Parti communiste (1924-1928).
Pierre Sémard jouera un rôle essentiel auprès du gouvernement de Front populaire lors des négociations sur la semaine de 40 heures et les congés payés. À la création de la SNCF en 1938, il en sera un des quatre administrateurs venus de la représentation syndicale.
En 1940, lors de la Seconde Guerre mondiale et tandis que le Parti communiste est interdit suite au pacte germano-soviétique, Pierre Sémard sera arrêté et jugé pour le faux motif de détournement de fonds puis emprisonné à Bourges.
En 1942, alors qu'il doit être libéré, Pierre Sémard est transféré au camp de Gaillon et fera partie des otages demandés par les Allemands. Il est fusillé par les Nazis le 7 mars.

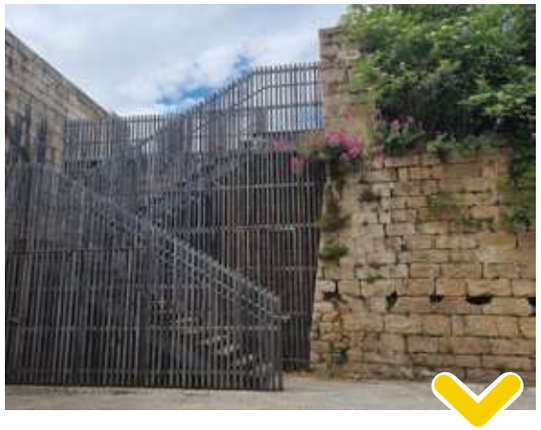

Escalier Françoise d'Amboise

Françoise d'Amboise, née en 1427, épouse Pierre II en 1442. Quand ce dernier devient duc de Bretagne, son mariage la fait duchesse de Bretagne en 1450 jusqu'à la mort de son époux en 1457. La ville a voulu dénommer l'escalier qui relie le Vally au château de Pierre II du nom de celle qu'on appelait « la bonne duchesse » pour son aide aux pauvres, aux malades et pour sa gentillesse.
Le couple ducal avait élu résidence dans ce château, et Françoise aura été une discrète mais réelle conseillère dans la gouvernance du duché avec son mari.
À la mort de Pierre II, elle devient cette veuve qu'on voudra remarier, Louis XI a même songé à l'enlever pour ce faire. Mais Françoise d'Amboise souhaite entrer dans les ordres et fera construire un couvent de carmélites à Vannes, du nom de cet ordre encore peu implanté en France. Elle s'y retire en 1463 et c'est dans celui de Couëts qu'elle meurt en 1485.

Les travaux du carrefour de Rustang seront achevés fin juillet

Lancé en janvier, le chantier de requalification du quartier de Rustang d'un montant de 1 800 000 € va, en effet, s'achever fin juillet avec la réouverture de cet axe routier important qui voit passer près de 5 000 véhicules par jour.
Ce chantier a été mené conjointement par Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp.

Guingamp-Paimpol Agglomération est intervenu sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement à hauteur de 765 000 €. Il y a quatre ans et demi, des ruptures de canalisation avaient engendré des difficultés d'approvisionnement, il était donc nécessaire d'intervenir dans le cadre d'un schéma global d'amélioration de la qualité de l'eau. Ce fut un chantier complexe à mener avec des réseaux enterrés très profonds et avec l'obligation de maintenir au maximum l'accès aux commerces et restaurants du secteur. Les entreprises ont mené ce chantier difficile avec une logistique d'organisation exemplaire.

La fin du chantier avait été initialement programmée pour fin juin mais quelques difficultés techniques ont allongé la durée de quatre semaines. Rendez-vous donc fin juillet pour découvrir cette nouvelle entrée de ville !

Une fois ces travaux achevés, la Ville de Guingamp a pris le relais avec les travaux de voirie pour un montant de 1 000 000 €. Ces travaux menés par l'entreprise Colas comprennent le pavage du carrefour au niveau des feux et au niveau de l'escalier de la rue du Petit Trotrieux. Le trottoir côté mur de soutènement de la place du Vally est supprimé et celui situé en face largement agrandi, permettant de sécuriser les cheminements piétons et mettre en valeur les façades des maisons.

Un arrêté contre les motocyclettes en centre-ville

Ces derniers mois, une recrudescence de motocyclettes plus ou moins homologuées roulant à (très, trop) grande vitesse a été constatée en centre-ville de Guingamp. Outre les importantes nuisances sonores quotidiennes, la dangerosité pour les piétons, enfants, riverains, personnes âgées ou fragiles, commerçants, posait des difficultés importantes pour la sécurité de tous en ville et l'attractivité des commerces.

Depuis le 30 mai 2022, le maire a pris un arrêté. Avec l'aide d'une signalisation verticale en entrée de centre-ville, celui-ci interdit désormais la circulation des engins de type cyclomoteurs, motocyclettes légères et quadricycles légers de cubage inférieur à 125 m^3. Rappelons au passage que les engins doivent être homologués et assurés pour pouvoir circuler, que les conducteurs doivent être correctement équipés, et que la vitesse en ville est limitée à 30 km/h, conformément aux dispositions du code de la route en vigueur. C'est malheureusement pour rappeler ces règles et pré-requis de bon sens et après avoir en vain cherché à trouver d'autres solutions par le dialogue avec les conducteurs concernés, qu'un arrêté a été pris.

Il donne désormais une base juridique aux forces de l'ordre et tout manquement fera l'objet d'une contravention de deuxième classe. Il existe évidemment des dérogations possibles - autorisations spécifiques à demander en mairie - pour celles et ceux qui utilisent ces engins pour remplir une mission de service public, les riverains et les services de secours et de gendarmerie.

Nous espérons qu'avec l'aide des forces de l'ordre et la prise de conscience de la mise en danger des autres usagers, la situation puisse revenir à la normale dans les jours et semaines à venir. Il en va de la civilité et du bien-vivre ensemble d'abord, mais aussi et surtout, de la possibilité pour tous de circuler en ville, librement et en toute sécurité.

Vous protéger, vous et votre logement !

“ Voisins attentifs ”

À Guingamp, de nombreux panneaux mentionnant « voisins attentifs » ont vu le jour depuis quelques années, dans les quartiers, en accord avec les habitants, la police municipale, les gendarmes et la municipalité. Il s’agit d’un réseau d’habitants vivant dans une même rue, ou même quartier permettant de veiller les uns sur les autres.

- **Dissuader les cambrioleurs et prévenir des actes de délinquance :** 90 % des flagrants délits sont constatés grâce à l’appel d’un voisin et les voleurs le savent ! C’est pourquoi, les panneaux “ voisins attentifs ” ont déjà une action dissuasive.
- **Recréer du lien social et briser l’isolement :** les voisins veillent ensemble sur leur quartier, mais veillent aussi les uns sur les autres en se retrouvant autour de valeurs telles que le partage, l’entraide et la convivialité. Il s’agit de créer un climat de confiance et d’écoute pour ne plus se sentir isolé.
- **Renforcer les relations entre institutions et citoyens :** vous pouvez communiquer à la gendarmerie ou à la police municipale toute information jugée sensible : présence d’un véhicule douteux depuis un certain temps, démarchage suspect, dégradations, départ de feu…

(Si vous souhaitez vous engager dans le dispositif de surveillance citoyen, vous pouvez prendre contact avec la mairie.)

“ Opération tranquillité vacances ”

Connaissez-vous l’Opération tranquillité vacances ? Il s’agit de signaler à la gendarmerie, avant de partir de chez vous, votre départ en vacances. Ainsi pendant votre absence, des patrouilles de surveillance pourront être effectuées aux alentours de votre domicile durant la semaine.

Quelques rappels

- **Ne laissez pas votre courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.** L’idéal est de compter sur une personne de confiance pour relever votre courrier à votre place de temps en temps afin de ne pas éveiller les soupçons d’un départ avec une boîte aux lettres débordante.
- **Vérifiez avoir bien fermé chaque porte et fenêtres** et demandez si possible à un ami de venir de temps en temps ouvrir et fermer les volets pour simuler une présence.
- **N’indiquez pas sur vos réseaux sociaux vos dates et lieu de vacances.**
- **Ne laissez pas de grosses sommes d’argent dans votre habitation et mettez vos bijoux et objets de valeurs en lieu sûr.**

“La Kreiz Breizh Elites”

La Kreiz Breizh Élites est une course cycliste issue du Centre Bretagne qui fait partie de l’UCI Europe Tour depuis 2008 en catégorie 2.2. Cet événement sert de tremplin pour les jeunes cyclistes de haut niveau voulant faire une carrière professionnelle. Outre l’intérêt sportif, l’événement a pour but de faire connaître le Centre Bretagne et de créer du lien social entre les générations.

Pour sa 26e édition, la 4e et dernière étape de la Kreiz Breizh Élites masculin partira de Guingamp le lundi 1er août du stade de Roudourou avec une arrivée à Rostrenen.

La Course cycliste féminine Kreiz Breizh Élites, qui passe cette année en classe internationale mondiale, se tiendra quant à elle le 25 août avec un départ de Callac vers 12h30 et une arrivée à Guingamp vers 15h30 avec un circuit de 6,1 km prévu sur Guingamp et Pabu que les 162 coureuses de l’élite internationale devront effectuer 6 fois avant l’arrivée devant la mairie.

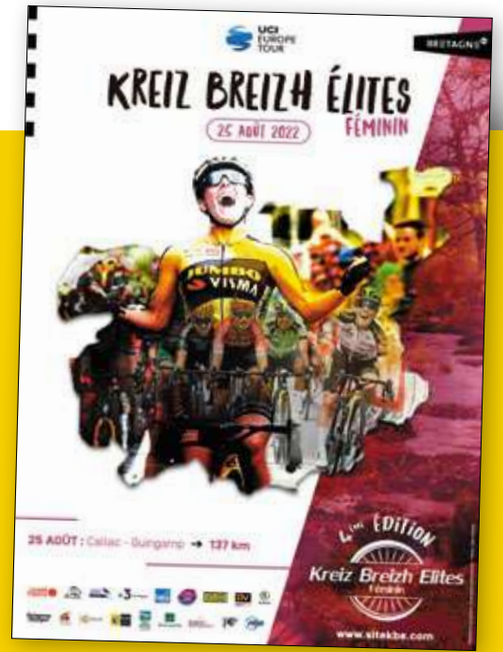

Dans ce cadre, **nous recherchons une cinquantaine de bénévoles pour permettre les signalements aux différents carrefours et ainsi assurer une pleine sécurité** lors de cet événement exceptionnel. Pour vous porter volontaire, merci de contacter l’Office municipal des Sports : 02 96 44 31 70 / 07 88 22 74 29.

Une nouvelle exposition en ville

En 2019, la Ville de Guingamp a installé sur les berges plusieurs bâches avec des reproductions de cartes postales anciennes présentant des vues de la rivière du Trieux au XIXe siècle. La Ville a décidé de poursuivre cette démarche en installant des panneaux sur les grilles de l’ancienne station service rue Saint-Nicolas.

Ce sont désormais les années 1960-1970 qui sont mises à l’honneur avec des vues du centre-ville, l’occasion d’appréhender l’évolution des usages routiers et piétons et de venir alimenter la réflexion menée dans le cadre du futur schéma directeur des mobilités actuellement en cours d’élaboration.

Cette exposition est menée en partenariat avec Jacques Duchemin, collectionneur de cartes postales, et Xavier Herveau, propriétaire du cinéma *Les Korrigans* et du terrain concerné.

Save the date ! 17 et 18 septembre les Journées européennes du patrimoine 2022

L’édition 2022 des Journées du patrimoine aura lieu le samedi 17 et dimanche 18 septembre prochains avec pour thème le patrimoine durable.

En effet, en se réappropriant les techniques, savoir-faire et matériaux d’hier, les acteurs du patrimoine intègrent les objectifs du développement durable, pour la restauration et l’entretien du patrimoine. Élus et bénévoles vous feront visiter et (re)découvrir la richesse du patrimoine de Guingamp.

Des animations sont prévues, notamment l’incontournable descente en rappel de la Basilique.
Quant à notre jeune public, le rendez-vous est donné aux scolaires le vendredi 16 septembre, avec l’opération *Levez les yeux.* Objectif : voir et comprendre leur patrimoine, sa spécificité locale et en apprendre l’histoire, mais aussi comprendre l’importance de sa protection et de sa valorisation. La Ville propose donc aux écoles des visites spécialement destinées aux élèves, visites assurées par les étudiants de l’INSEAC.

Dossier

Petite cité de caractère,

Guingamp s'anime pour vous cet été

Visites de la Ville et découverte de son patrimoine

Des visites guidées (les mercredis et vendredis depuis l'Office de tourisme) vous sont proposées pour découvrir les maisons à pans de bois, les monastères, la Basilique Notre-Dame-de-Bon-Secours, le Château de Pierre II, la Prison… Dans cet édifice, casque et tablette sont à votre disposition pour un parcours sonore redonnant voix aux détenu(e)s qui ont "habité" ce lieu.

Pour compléter cette promenade, vous pourrez vous rafraîchir sur les berges du Trieux, aux pieds de la cité, emprunter sa longue passerelle et découvrir d'immenses reproductions de cartes postales du Guingamp d'autrefois.

Tarifs : 5 € : adultes - 2€ : 10-17 ans - Gratuit : -10 ans

Le mystère Abgrall : le retour

Un jeu de piste régional avec son enquête locale vous permet de tenter de percer le mystère breton et de (re)découvrir le patrimoine de notre Petite Cité de Caractère.

En effet, pour la deuxième année consécutive, ce jeu est disponible et permet, aux petits comme aux grands, de visiter Guingamp tout en s'amusant.

Vous plongerez dans l'histoire fictive d'Erwann Abgrall, un riche breton disparu, qui a laissé une fortune immense et dont le notaire est chargé de régler la succession. Cette enquête au long cours, autour de recherches généalogiques, est une aventure tissée de multiples histoires pour recomposer le patchwork d'une famille bretonne éparpillée...

À travers l'enquête à résoudre, ce jeu interactif nous passionne et nous apprend des anecdotes intéressantes sur les lieux emblématiques de la ville.

Ce jeu s'adresse à un public adolescent et adulte et peut être joué seul, entre amis ou en famille. Alors, n'hésitez pas à télécharger et imprimer le carnet de jeu sur www.mystereabgrall.com ou obtenir votre kit enquêteur gratuitement à l'Office de tourisme.

Concerts, danse, théâtre

La scène du Théâtre Champ au Roy sort des murs et propose des spectacles tout public en plein air !

Côté musique, on pourra entendre du Bach dans la cour centrale de la Prison avec le **spectacle Bach & Fils**.

Shakespeare, meurtre, folie… La compagnie Les batteurs de Pavé raconte l'histoire de Hamlet aux enfants et leurs parents et à tous ceux qui veulent l'entendre **(parvis de la Basilique, 21 juillet à 18h).**

Distro danse revisite l'ambiance des bars populaires, pour proposer un spectacle de danse autour du lien social de ces tavernes et autres pubs. Des ateliers sont aussi proposés avant le spectacle **(28 juillet, parvis de la Basilique, 18h)**.

Du 16 au 21 août, se tiendra le festival de la Saint-Loup avec concerts au Vally et animations musicales dans le centre-ville.

Le **DJ Julien Tiné** assure **deux siestes musicales** entre 15h et 18h, place de la République.

Le **festival Mil'Lieux** de la compagnie Grégoire & Co animera des ateliers danses à la prairie de Traouzac'h et se produira dans divers lieux de la ville.

Le 4 août, c'est un blues/rock touareg, avec **Mossa Kidan & Hansel Gonzalez** qui est proposé, un voyage musical dans les étendues subsahariennes, le trio musical se produira deux fois **(11h à la résidence Kersalic et 15h place du centre)**.

Coté musique traditionnelle bretonne, l'association Ti ar Vro programme également deux concerts **les 26 et 27 août, Melmor,** puis **Eben**.

Expositions

Centre d'art GwinZegal Prison de Guingamp

New York, Evelyn Hofer

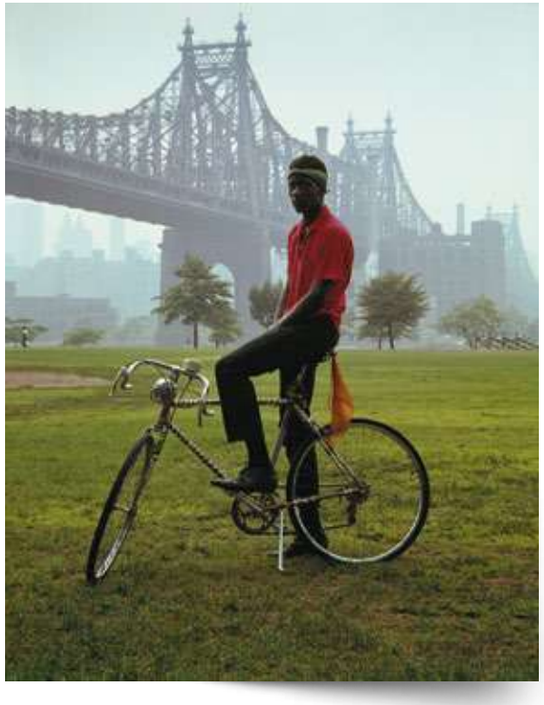

Exposée pour la première fois en France, Evelyn Hofer est à l'honneur cet été au centre d'art GwinZegal, jusqu'au 16 octobre 2022.

Evelyn Hofer arrive à New-York en 1946, à l'âge de 24 ans, après avoir quitté son Allemagne natale à l'arrivée au pouvoir des Nazis. Au fil de commandes pour des ouvrages ou magazines, Evelyn Hofer photographie le New-York des années 1950 à 1970. Ce sont 55 clichés de ce travail qui sont exposés.

Alors que la plupart de ses contemporains se plongent dans la foule new-yorkaise et saisissent la ville à la volée, à l'insu de leurs sujets, Evelyn Hofer quant à elle privilégie les vraies rencontres. Armée de sa lourde chambre photographique, un appareil grand format peu maniable, elle réalise des portraits d'anonymes croisés dans la ville, au fil de ses déambulations.

Evelyn Hofer est également pionnière de la photographie en couleur, qu'elle utilisa tout autant que le noir et blanc à une époque où celle-ci était reléguée à la publicité et aux photos d'amateurs. Si elle réussissait à vivre de ses commandes, Hofer n'a pas été reconnue de son vivant, ce qui lui a valu d'être décrite par un critique du New-York Times comme *"la plus célèbres des photographes inconnues aux États-Unis"*.

Horaires d'été (13 juillet au 4 septembre)
Mercredi au dimanche 11h30-18h30 - Gratuit
Sinon mercredi au dimanche 14h-18h30

Mercredi au dimanche 14h30-18h30 - Gratuit
Livret de jeux pour les enfants en français et breton

Autour de l'expo : mini-stage d'art plastiques proposé aux enfants de 8 à 12 ans au Centre de loisirs (11 et 12 juillet) avec l'artiste Esmeralda Da Costa.

Espace François-Mitterrand, Hôtel de Ville

Motifs, raisons d'agir Frac de Bretagne

(Fonds Régional d'Art Contemporain)

Le Frac en résidence pose ses valises à Guingamp pour l'été ! À partir du 25 juin et jusqu'au mois d'octobre, venez découvrir les œuvres du Frac de Bretagne accompagnées de nouvelles créations artistiques.

Depuis 2014, la ville de Guingamp collabore régulièrement avec l'équipe du Frac pour mener des projets participatifs qui associent les habitants à la réalisation d'une exposition, à partir des œuvres de la collection du Fonds régional d'art contemporain.
Depuis maintenant 6 mois, le Frac a posé ses valises à Guingamp et déployé des projets avec des groupes de personnes de multiples horizons. Imaginée pour l'occasion, l'exposition Motifs, Raisons d'agir présente les œuvres de la collection du Frac qui ont été choisies collectivement par l'artiste Yoan Sorin, des groupes de la Maison de l'Argoat (association pour l'insertion) et de l'ESATCO (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Lors d'ateliers de pratique artistique avec Yoan Sorin, ils ont également créé des volumes qui viennent s'immiscer entre les œuvres accrochées, entrent en relation avec elles et créent une joyeuse cohabitation.

L'exposition est accompagnée de capsules sonores dans le centre-ville et de fanzines produits pour l'occasion par des élèves du lycée agricole de Kernilien et des étudiants de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne.

Autres animations et ateliers

- Tout l'été, des **ateliers photographiques** tout public ou famille sont proposés au centre d'art GwinZegal.
  Et les visiteurs pourront **visiter le sténopé géant**, grande machine optique, du photographe Maxence Riflet.
- La **Fête du bocage et des sports de Nature** aura lieu le jeudi 11 août au jardin public toute la journée. Des **balades à poney** sont proposées le **mercredi 13 juillet** et le **jeudi 28 juillet**.
- Enfin, vous pourrez faire une **descente en rappel du clocher de la Basilique le jeudi 21 juillet**.
- **Deux séances de cinéma en plein air auront lieu le 21 juillet et le 4 août** (repli prévu au cinéma les Korrigans en cas de pluie).
- **Feu d'artifice et bal**
  Le traditionnel feu d'artifice aura lieu le **mercredi 13 juillet à partir de 23h30**, il sera tiré de la place du Château.
  Il sera précédé dès **21h et suivi d'un bal populaire avec l'orchestre Dominique Moisan**.
- **Braderie d'été des commerçants**
  La braderie des commerçants aura lieu les **5 et 6 août**.

Retrouvez toute la programmation dans le guide "L'été à Guingamp"

Le bus de l'été

Axeo bus+ dessert des lieux emblématiques du territoire pendant l'été (du samedi 28 mai au samedi 3 septembre 2022).

À noter

l'Office de tourisme a changé d'emplacement depuis le 15 juin. Il est désormais installé devant la mairie, place de Verdun. Le local situé près de la Médiathèque souffrait d'une absence d'isolation et de climatisation rendant les locaux très inconfortables en période estivale.

Concours **“Couleurs de Bretagne”**

“Devant vous un arbre, une maison, un champ ou quoi que ce soit. Pensez seulement à ceci : voici un petit carré de bleu, de rose, un ovale vert, une raie jaune et peignez exactement comme ils vous apparaissent.” Claude Monet.

Le samedi 23 juillet, Guingamp accueille le concours “Couleurs de Bretagne” porté par l’association du même nom qui œuvre ainsi à la promotion du patrimoine breton par la peinture ou le dessin.

Le principe est aussi simple que pouvait l’écrire Claude Monet : se retrouver ensemble au cœur du patrimoine de la commune et passer la journée dans une ambiance conviviale avec son matériel de peinture, en partageant la même passion.

49 communes de Bretagne accueillent ainsi ce concours créé en 1994.

Ce concours est gratuit et ouvert aux enfants dès 2 ans. Les adultes sont classés dans des catégories selon qu’ils soient amateurs ou confirmés. Toutes les techniques à plat sont admises avec une limite de taille pour les supports (n°15).

Les inscriptions se font le matin de 8h à 12h et les œuvres doivent être ramenées entre 15 h et 16h.
Elles sont ensuite exposées et un jury local est chargé de les départager.

Le **festival du festival de la Saint Loup** renoue avec la tradition après deux années particulières. **Du 16 au 21 août**

Programmé initialement pour l’édition 2020, Jean-Baptiste Guégan, tête d’affiche du festival, a fait en sorte d’être disponible pour l’édition 2022 et c’est très bien !

Au cœur de cette édition du festival, **Jean-Baptiste Guégan**, surnommé l*a voix de Johnny*, tant la ressemblance vocale est troublante, se produira le **mercredi 17 août** à 21 h sur la scène de place du Vally. Au programme : des hommages au chanteur disparu, des chansons inédites écrites pour Johnny par son parolier, Michel Mallaury et des titres extraits de ces derniers albums *« Puisque c’est écrit »* et *« Tu es toujours là »* écrits par Michel Mallaury, Slimane ou encore Marc Lavoine.

Au cours de cette semaine, de nombreux concerts hauts en couleurs sont proposés :

- **Le 16 août :** soirée festive et explosive avec de la musique celtique punk rock du groupe **Toxic frogs** suivi des célèbres **Ramoneurs de menhirs**.
- **Le 18 août :** modernité et tradition avec **Noon** qui associe musique électronique et cornemuses, suivi à 22 h du groupe **Nadau** pour un spectacle bilingue alliant humour, impertinence, tendresse et poésie.
- **Le 19 août :** à 18 h place du Vally, la fanfare à danser **Sérot Janvier & La GrOove Cie** vous entrainera dans la danse. À 20 h : la **Kerlenn pondi** suivie de l’Écossais **Calum Stewart**.
- **Le 20 août : animations en ville** dès 14 h, suivi du challenge de **la Dérobée** et d’un **fest noz.**

Le festival s’achèvera le dimanche 21 août avec les animations proposées par les cercles invités, le défilé des groupes et le **championnat des cercles de la catégorie excellence**, un magnifique spectacle haut en couleurs !

Le Centre de loisirs : pour **vivre des moments inoubliables !**

Ça y est, l’école est finie ! Le Centre de loisirs ouvre donc ses portes dès le vendredi 8 juillet au matin. Les enfants de 3 à 12 ans sont attendus. Le programme est varié : les amateurs d’activités sportives, créatives, artistiques, culinaires, en lien avec la nature vont se régaler. Il y en a pour tous les goûts !

“Au mois de juillet, les temps forts sont le mini-camp au camping de Milin Kerhé à Pabu, la sortie accrobranches à Lantic, les sorties plage à Étables-sur-Mer. Et c’est sans compter sur le mini-stage d’arts plastiques avec l’artiste professionnelle Esméralda Da Costa qui interviendra en lien avec le Fonds Régional d’Art Contemporain (FRAC) de Rennes” précise Kévin Kervarrec, responsable du services Enfance et services scolaires à la ville de Guingamp.

“Le mois d’août est aussi très attractif, puisque plusieurs sorties sont organisées : Abbaye de Bon Repos, plages, Cité des télécoms et Radôme à Pleumeur-Bodou, musée de l’école de Bothoa, piscine... deux mini-camps sont proposés : l’un à Bégard avec équitation au programme, l’autre à la mer à Binic”.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent et tout au long de l’été. *“Les programmes et les dossiers d’inscriptions sont disponibles à l’accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville”.*

Deux équipes dynamiques et expérimentées accompagneront les enfants au mois de juillet et au mois d’août.

Pratique : le Centre de loisirs (rue du manoir) est **ouvert du lundi au vendredi** sauf les jours fériés.
L’accueil se fait à partir **de 7h30 le matin jusque 18h30 le soir**.
Contact : 02 96 40 64 40
mail service.education@ville-guingamp.com

Le centre social **propose aussi des animations**

En plus des différentes sorties organisées à la journée et qui sont déjà toutes réservées, le Centre social propose aux Guingampais de se retrouver autour d’un concert, d’un tournoi de foot ou encore autour d’un barbecue.

- **Mardi 12 juillet : concert avec le groupe BEGOOD AND ZIK** (reprises de chansons des années 60 à aujourd’hui : disco, pop-rock, soul, chanson française…) - RDV au Centre social à 15h30 (sur réservation - 3 € par personne).
- **Mercredi 27 juillet : tournoi de foot** - RDV au terrain de Cadolan à 9h pour les -12 ans et à 12h30 pour les 12 ans et +.
- **Jeudi 11 août : barbecue**, jeux de plein air, puis sortie en ville - RDV au Centre social à partir de 12h.
- **Mardi 23 août : animations autour du jeu** - RDV au Jardin public à partir de 13h30.

Théâtre du Champ au Roy

En route pour le label “scène conventionnée d’interêt national”

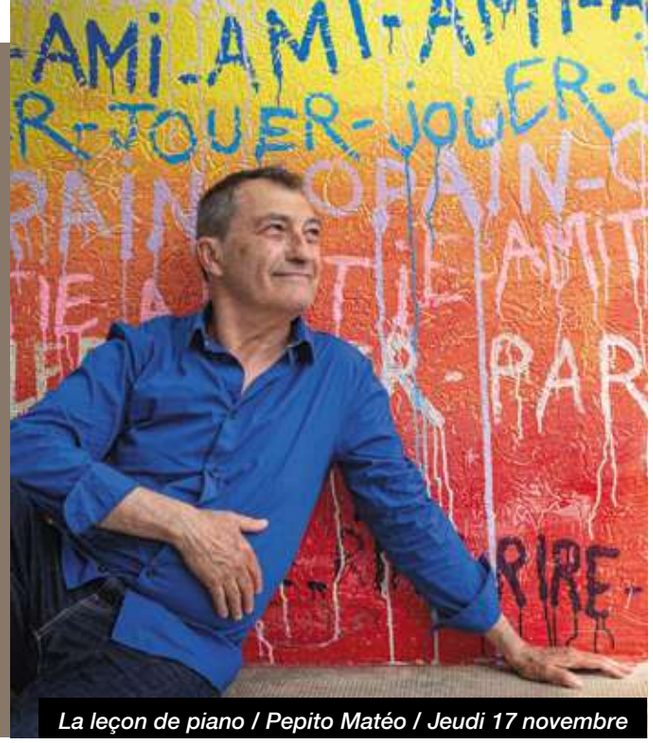

La leçon de piano / Pepito Matéo / Jeudi 17 novembre

Le théâtre de la ville de Guingamp est un support majeur de la politique de développement culturel mené par la municipalité. Installé de longue date dans le paysage culturel trégorrois, il fait partie depuis 2009 du dispositif «scène de territoire» porté par la Drac de Bretagne, conçu pour soutenir le développement de centres culturels implantés en zone rurale ou périurbaine sur l’ensemble du territoire breton (17 à ce jour).

Un changement d’échelle important

C’est désormais un **label national** que vise le Théâtre du Champ au Roy (TCR), attribué par le ministère de la Culture, via la Drac. L’appellation «scène conventionnée d’intérêt national» vient reconnaître la qualité d’**un programme d’actions artistiques et culturelles** portant sur la diffusion et la création artistique, notamment les écritures théâtrales, le développement de l’Éducation Artistique et Culturelle en direction des jeunes publics, ainsi que l’élargissement des activités à des populations éloignées (géographiquement ou sociologiquement) des offres culturelles existantes.

Ce label n’est à ce jour attribué qu’à 4 structures en Bretagne et aucune en Côtes d’Armor (où existent toutefois une «scène nationale» - la Passerelle à St-Brieuc - et un «pôle national cirque - le Carré Magique à Lannion -). En France, il n’existe en moyenne qu’une scène par département sous ce label.

Un renforcement des moyens

L’intégration au réseau des scènes labellisées d’intérêt national permet de bénéficier de possibilités élargies de programmation et de coproduction et accéder ainsi à des artistes de haut niveau ou des nouveaux artistes prometteurs issus de tout le territoire.

Les aides financières apportées par la Drac, en particulier en direction de l’aide à la création et de l’EAC, sont nettement renforcées. Ces aides permettent également de consolider le fonctionnement et l’équipement du Théâtre et de renforcer l’équipe, dont en particulier le recrutement d’un régisseur permanent, qui doit gérer une activité en croissance.

Un rayonnement élargi

L’obtention de ce nouveau label va permettre également de conforter et d’élargir les conventions partenaires déjà existantes avec la Région Bretagne, le Département des Côtes d’Armor et Guingamp Paimpol Agglomération pour la diffusion et la coproduction de spectacles. La diffusion des actions et des spectacles hors les murs du théâtre de Guingamp sera renforcée à l’échelle de l’agglomération.

Le développement des actions EAC sera facilité par les échanges avec ces partenaires, en s’appuyant par ailleurs sur les liens développés avec le nouvel INSEAC, Guingamp faisant figure de laboratoire national pour la recherche, l’évaluation et la transmission en la matière. Au final, pour des publics élargis, guingampais et au-delà, ce nouveau label signifie **plus d’accès à des moments culturels variés et de qualité.**

Les différents dispositifs de soutien culturel ainsi confortés permettent aux spectateurs de bénéficier en direct de spectacles vivants d’une qualité jusqu’alors réservée aux seules grandes villes et de partager ainsi des moments privilégiés, parfois inoubliables, à un prix raisonnable, voire gratuitement parfois. N’hésitez pas à sortir en profiter !

Vous souhaitez ouvrir un commerce à Guingamp ou vous êtes déjà commerçant dans notre ville ?

Installer, créer, déplacer une enseigne, repeindre la façade d’un local commercial, réaliser des travaux d’aménagement intérieur, agrandir son local, le mettre aux normes d’accessibilité... : autant de projets qui nécessitent des autorisations.

Ravalement de la façade commerciale et / ou modification des vitrines

Si vous souhaitez **modifier la devanture de votre commerce**, une déclaration préalable (DP) doit être déposée en mairie (modification ou remplacement de la vitrine, changement de menuiserie ou de matériaux, nouvelle couleur de peinture pour la façade, etc.).

Le délai d’instruction est de 2 mois sous réserve d’un dossier complet conforme au règlement du Site Patrimonial Remarquable ou de 1 mois en dehors de ce périmètre.

Installation, modification, remplacement des enseignes

Si vous souhaitez **installer une enseigne**, une demande d’autorisation préalable doit être déposée.

Le délai d’instruction est de 2 mois à compter du dépôt d’un dossier complet. Les enseignes sont soumises à la réglementation du Code de l’environnement et / ou au règlement du Site Patrimonial Remarquable.

Le dossier est composé :
- d’un formulaire CERFA de demande d’autorisation d’apposer une enseigne (téléchargeable sur le site www.service-public.fr (Cerfa n° 14798),
- d’un plan de situation,
- d’un visuel de la façade actuelle,
- d’un visuel de la façade avec l’enseigne prévue,
- des plans cotés de l’enseigne en trois dimensions.

Il doit être adressé en 3 exemplaires à :
Maison du Département - DDTM - Service Environnement
9 rue Joseph Morand - 22300 Lannion
L’instruction n’est pas faite par la Mairie.

Création, aménagement, modification d’un établissement recevant du public (ERP)

L’ouverture ou la reprise d’un commerce est soumise à des formalités administratives.
Lors de toute nouvelle ouverture de commerce, la sécurité incendie et l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite doivent être prises en compte.

Généralement, un dossier d’AT est composé :
- d’un formulaire Cerfa de demande d’autorisation d’aménager un ERP (téléchargeable sur le site www.service-public.fr Cerfa n° 13824),
- d’un plan de situation,
- des plans du local (intérieur, coupe, etc.) coté et à l’échelle en précisant les largeurs de passages, de circulation et celle de la porte du commerce, les points de niveaux extérieur/intérieur, les hauteurs de comptoir, les dimensions des sanitaires, des cabines d’essayage, etc.
- d’une notice de sécurité permettant de vérifier la conformité du projet avec les règles de sécurité incendie, une notice d’accessibilité permettant de vérifier la conformité du projet avec les règles d’accessibilité aux personnes handicapées.

Pour information, le délai d’instruction de la demande d’autorisation de travaux est de 4 mois (avis de la sous-commission départementale d’accessibilité + avis du SDIS22) à compter du dépôt d’un dossier complet. Dès réception de l’autorisation, les travaux peuvent débuter.

Si vous avez besoin de conseils pour parfaire votre projet, n’hésitez pas à contacter le service Urbanisme (Tél. 02 96 40 64 51) ou consultez notre site internet. Il pourra vous être proposé des rendez-vous avec l’architecte conseil du CAUE22 ou l’architecte des Bâtiments de France.

Vos **nouveaux** commerçants

Hôtel de l'Arrivée et l'Armor Hôtel, deux hôtels et un défi pour Julie et Steve Martin !

À la recherche d'une affaire dont ils posséderaient le fond et les murs, Julie et Steve Martin, en reconversion professionnelle, reprennent l'Hôtel de l'Arrivée mais également l'Armor Hôtel. Ces deux biens étant mis en vente au même moment, ils décident de relever le challenge et de faire l'acquisition des deux hôtels.
Responsables d'une entreprise de transport et de manutention, ils souhaitaient développer une activité touristique et hôtelière. Après avoir prospecté un peu partout en Bretagne, Guingamp s'est posé comme une évidence pour ce jeune couple de Lamballais. Ils restent ainsi proches de leur famille et apprécient la ville : *"Nous aimons le centre très mignon et la promenade sur les bords du Trieux"*.

Des travaux sont en cours dans le bar et les chambres, 25 à l'Arrivée et 15 à l'Armor, pour rafraîchir les lieux et y mettre une touche personnelle.

Hôtel de l'Arrivée - 02 96 40 04 57
hôteldelarriveeguingamp@wanadoo.fr
Bar Quai Ouest ouvert 7J/7 dès 7h, dimanche fermeture à 13h

Armor Hôtel - Brit hôtel - 02 96 43 76 16
armor@brithotel.fr
Ouvert de 6h30 à 12h et de 16h à 20h

Au P'tit Bonheur : David, le patron, vous présente ce bar à vin qui vient d'ouvrir rue Paul Feval, près de la boutique d'En Avant

"C'est quoi Au P'tit Bonheur ? C'est l'endroit où le matin on s'arrête avant le boulot, feuilleter le canard en buvant son café. C'est l'endroit où au gré d'une balade, on s'arrête boire une boisson fraîche en terrasse en profitant du moment présent. C'est l'endroit où on refait le monde tous les jours. C'est l'endroit où l'on vient entre amis à l'apéro boire un bon verre de vin, un spritz, une bière avec une bonne planche apéro. C'est l'endroit où après le restau ou le ciné, on vient finir la soirée dans une bonne ambiance en écoutant de la musique.
Tout cela vous le trouverez Au P'tit Bonheur. Et en plus c'est que du local. N'hésitez pas, venez !"

Au P'tit Bonheur - 06 43 49 78 05 - www.auptitbonheur.bzh - f Au P'tit Bonheur Guingamp
Dimanche, lundi et mardi de 8h à 21h - mercredi de 8h à 20h - jeudi de 8h à 23h - vendredi de 7h30 à 1h - samedi de 8h à 1h

Couleurs de pierres, une chaîne de magasins consacrée à la pierre dans tous ses états

Agate, citrine, quartz et bien d'autres se trouvent ici, sous forme de géode, druse, cœur, galet ou tranche, de quoi s'initier à la minéralogie et/ou la lithothérapie.

Une boutique tenue par Lauryanne et Anne-Cécile s'est ouverte mi-mai au 1, rue Kerfant et déjà beaucoup de clients de tout âge la fréquente : les enfants fascinés par la beauté des pierres, les femmes pour un joli bijou, les ados et les hommes pour des bracelets et ceux qui, convaincus des vertus thérapeutiques, glissent des petits galets dans leur poche.

Couleurs de pierres - 09 73 89 65 44 - f Couleursdepierres
Du mardi au jeudi de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h30 - Vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h - Samedi de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h

La renaissance de **la crêperie des remparts**

Fermée depuis des années et remplacée par un fast-food, la crêperie des Remparts reprend vie et se transforme en restaurant sous ce même nom. Stéphanie Sebille et Laurent Corbel sont les maîtres des lieux. Reconversion pour Laurent et Stéphanie, formatrice crêpière pour professionnels qui après 17 ans dans ce métier avait envie de s'exprimer derrière les fourneaux.
Le restaurant proposera des crêpes, des salades, des plats du jour traditionnels : bavette à l'échalote, blanquette de veau, andouillette... en fonction des saisons.
Circuit court pour les matières premières : bière Distoufer, cidre Kernilien, farine et lait de Louargat, œufs de Plouisy, légumes de Quemper Guezennec...
Les Remparts ouvriront fin juillet/début août.

La crêperie des remparts - 02 96 43 60 03 - Ouvert du mercredi au lundi midi de 12h à 14h et de 19h à 21h30.
À noter donc une ouverture le dimanche midi et soir, un plus pour les Guingampais et les touristes.

Expressions | Meur à soñj

Porter des politiques pour tous dans tous les secteurs :

Depuis ce début de mandat, nous avons la responsabilité de porter des politiques publiques ambitieuses et volontaristes : ne pas subir, pour à notre échelle, être en mesure d'anticiper.

C'est ainsi que par notre politique de santé, nous nous engageons concrètement pour le pacte social et sociétal républicain : avec le groupe médical Chateaubriand, nous souhaitons que l'accès à la médecine générale et de ville soit une réalité pour tous. La réussite du groupe Saint Michel nous porte. Il en va de l'égalité face à l'impôt, d'un juste accès aux soins, peu importe ses revenus ou lieux de vie.

Par ailleurs, nous continuons à mener des actions fortes pour une éducation accessible pour tous. La politique des TAPs permet à chacun de découvrir une activité, de pratiquer un sport et de s'ouvrir à la diversité. C'est également tout le sens de notre action culturelle auprès de l'INSEAC ou de l'accès à la culture en ville, à la médiathèque comme outil incontournable.

Enfin, s'engager pour le pacte social, c'est avoir un regard bienveillant sur les plus fragiles. Nous avons développé une politique sociale en lien avec le CCAS qui cherche à ne laisser personne au bord de la route. C'est aussi tout l'intérêt porté à l'enjeu du vieillissement et aux initiatives de notre EHPAD municipal, qui s'érige aujourd'hui comme un exemple, bien au-delà de nos frontières.

Alors que les dernières échéances électorales ont montré une fatigue face aux institutions et aux politiques, ainsi qu'un profond sentiment d'abandon des services publics, nous agissons avec énergie et conviction, à notre échelle.

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

Impossible d'échapper à l'actualité sur la crise du logement dans le pays de Guingamp. On peut se réjouir des opérations de notre Agglomération pour inciter les propriétaires à rénover. Mais cela ne saurait suffire, il faut une police de l'habitat délivrant des permis de louer en plus de ces actions incitatives. De nombreuses communes dans l'Hexagone l'ont déjà expérimenté il faut que notre conseil d'Agglomération s'engage dans ce sens et rapidement, nous rentrons dans le deuxième tiers de notre mandature. Il faudra de nouvelles ressources fiscales, cela peut être alimenté par la taxe d'habitation sur les logements vacants que seules 4 communes sur 57 collectent. L'Agglomération a le pouvoir de se substituer à ces communes qui ne profitent pas de cette ressource. Saviez-vous qu'aucune commune de la Région Bretagne n'est classée en Zone Tendue ? En Zone Tendue s'applique la taxe sur les logements vacants (TLV). Elle concerne les propriétaires de logements inoccupés dans des zones où la demande de logement est importante par rapport à l'offre. Une majoration de taxe d'habitation jusqu'à 60 % peut s'appliquer aux résidences secondaires. Il faut en plus qu'une délibération du conseil municipal ait décidé de l'appliquer localement. Seul un décret du premier ministre peut faire entrer nos communes en Zone Tendue et permettrait ainsi de mettre un terme à cette rupture de l'égalité républicaine. Qu'en pensent nos sénateurs et députés ?

GAEL ROBLIN, KUMUN GWENGAMP - GUINGAMP EN COMMUN

Faire une place à l'arbre en ville.

Le réaménagement de la place de la République et l'installation de la nouvelle œuvre d'art SITIS ont permis de requalifier cet espace.

Cependant, le pavage clair choisi est un facteur de réchauffement local surtout en période de canicule comme celle que nous avons connue mi-juin. On aurait d'autre part pu y planter des îlots d'arbres qui rafraîchissent l'air, participent à l'infiltration des eaux de pluie limitant ainsi les risques de débordement des égouts pluviaux. De plus, ils contribuent fortement à la préservation de la biodiversité.

Développer la place de l'arbre dans l'espace urbain est donc un impératif : ils sont nos meilleurs alliés de la lutte contre le réchauffement du climat.

La majorité actuelle n'intègre pas suffisamment dans ses projets les enjeux majeurs de ces défis climatiques.

C'est pourquoi nous encourageons Monsieur le Maire et son équipe à faire de "l'arbre en ville" un pilier incontournable de ses futurs aménagements, en particulier celui de la place du Vally.

Bonnes vacances à toutes et tous.

LISTE GUINGAMP MA VILLE

Infos diverses | Keloù a bep seurt

Félicitations, vous avez la chance d'accueillir des nids d'hirondelles chez vous !

Vous recevrez peut-être un flyer dans votre boîte aux lettres ! En effet, la ville de Guingamp qui est partenaire de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) réalise actuellement un recensement des nids d'hirondelles. Pour rappel, les hirondelles et les martinets sont des espèces « bio-indicatrices », indicatrices de milieux non pollués, avec peu de pesticides, où les insectes volants sont abondants. Et le constat est simple : il y a un fort déclin des effectifs d'hirondelles rustiques et hirondelles des fenêtres dans notre ville. *« Ce constat est le même sur tous les territoires, la population d'hirondelles a chuté de 40 % depuis les années 90 et cette année est encore plus marquante du fait des tempêtes de sables rouges que les hirondelles ont dû affronter lors de leur migration »* annonce Viviane Troadec, technicienne et référente LPO. C'est pourquoi, il est nécessaire et urgent de les protéger.

Aussi, lorsque vous repérez des nids actifs sous vos fenêtres, sur vos murs, il est urgent de ne pas les toucher. En effet, selon la loi, toutes les espèces d'hirondelles et de martinets sont protégées en France. Ces espèces sont très dépendantes de l'Homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments.

Pour information, la destruction des individus ou des nids (même non occupés) est interdite par la loi et passible de sanctions (amende pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros et / ou une peine de 3 ans d'emprisonnement). Aussi, pour protéger ces hirondelles ou autres martinets, il est nécessaire de préserver leur quiétude, les laisser construire leur nids, ne pas effectuer de travaux d'avril à mi-octobre. Il est aussi important d'en parler autour de soi et diffuser l'information dans son entourage, car les hirondelles vivent en colonies.

Comment bien accueillir l'hirondelle chez soi ?
Afin d'éviter les salissures, vous pouvez installer une planchette en bois sous le nid qui réduira la nuisance liée aux fientes. Il est nécessaire de la disposer à plus de 50 cm du nid afin d'éviter l'accès des prédateurs et des chats. Il est intéressant d'installer de la terre humide dans un bac à boue (un dessous de jardinière) qui servira de matière première aux hirondelles. Autre astuce : la pose de nichoirs artificiels pourra favoriser l'installation des hirondelles.
Et pour les heureux propriétaires de nids d'hirondelles, la LPO les invite à compléter les données d'informations en envoyant des photos, des précisions sur le nombre des petits à l'envol, la date de l'envol, le nombre de nichées…

À vos photos !

La nature en ville

Après les moutons, dans le cadre de l'éco pâturage, un âne et un poney ont été accueillis à St-Sébastien.

Examen de prévention santé

Bénéficiez d'un examen de prévention santé pour vous et votre famille ! Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor offre un examen de prévention santé, adapté selon votre âge et votre situation personnelle.

Il est destiné, en priorité, aux personnes de plus de 16 ans ou en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier réalisé par un médecin traitant, ni des dispositifs d'offre de prévention organisés comme les dépistages des cancers par exemple. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie (pour les assurés du régime général). Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé. Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels : infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera au cours de votre examen. Des thèmes peuvent être abordées en fonction de l'âge et des facteurs de risque de l'assuré, ainsi que de ses préoccupations. Des thèmes tels que les addictions, le bien-être, l'activité physique, la sexualité etc. font notamment partie de l'entretien pour les jeunes de 16 à 25 ans. La prévention des troubles cardio-vasculaires, la prévention des risques de chutes et la participation aux dépistages des maladies sont les sujets préoccupants pour les seniors. Certains thèmes enfin, sont communs à tous, comme le tabac et les risques liés au surpoids par exemple.

Pour plus de renseignements : ces22@assurance-maladie.fr
Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé !

Les rappels de l'été

Conseils de comportement en cas de canicule
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez le Samu (15).
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais. N'oubliez pas que la Ville tient un registre des personnes vulnérables en période de canicule.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et / ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas, etc.) deux à trois heures par jour.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau. Personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (entre 11h et 21h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- Continuez à respecter les gestes barrières contre la Covid-19.

Pour tondre et jardiner sans déranger
Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doivent respecter les horaires suivants, en vertu de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour une ville propre
La propreté de notre ville est l'affaire de tous ! Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie.
Mégots et chewing-gums, adoptons les bons gestes !
Ne jetez pas votre mégot ni votre chewing-gum dans la rue.
Dans tous les cas, veillez à ce que votre mégot soit bien éteint avant de le jeter dans les poubelles.

Le saviez-vous ?
Un seul mégot suffit à polluer plus de 500 litres d'eau et met entre 4 et 12 ans à se décomposer. Il dégage des composés toxiques et polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb.
Le temps de dégradation d'un chewing-gum est de 5 ans.

Déjections canines et animaux
- Je ramasse toujours les déjections de mon animal.
- J'ai toujours un sac sur moi pour ramasser les déjections de mon chien lors de sa promenade. Des sacs à déjections canines sont à votre disposition dans la ville.

Rappel : tous les chiens se promenant sur le domaine public doivent être tenus en laisse.

Le concours des maisons fleuries

Le jury du concours des maisons fleuries se réunira à la fin du mois de juillet pour parcourir la ville et sélectionner les maisons et jardins ayant candidaté à ce concours. Les résultats seront donnés immédiatement et la cérémonie de remise des prix aura lieu à la rentrée.

Les infos de la rentrée

Le forum des élus aura lieu dans la semaine du 5 au 9 septembre. Les élus viendront à votre rencontre dans votre quartier afin d'échanger avec vous sur votre cadre de vie, vos attentes, vos souhaits en matière d'aménagement urbain, les problématiques que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne, vos déplacements…

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le samedi 10 septembre à 10h30 en mairie. Chaque nouveau Guingampais devrait logiquement recevoir une invitation mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie en téléphonant au **02 96 40 64 40** ou par mail mairie@ville-guingamp.com

L'été à Guingamp

EXPOSITIONS • PATRIMOINE • SPECTACLES • ANIMATIONS
FESTIVAL DE LA SAINT-LOUP…

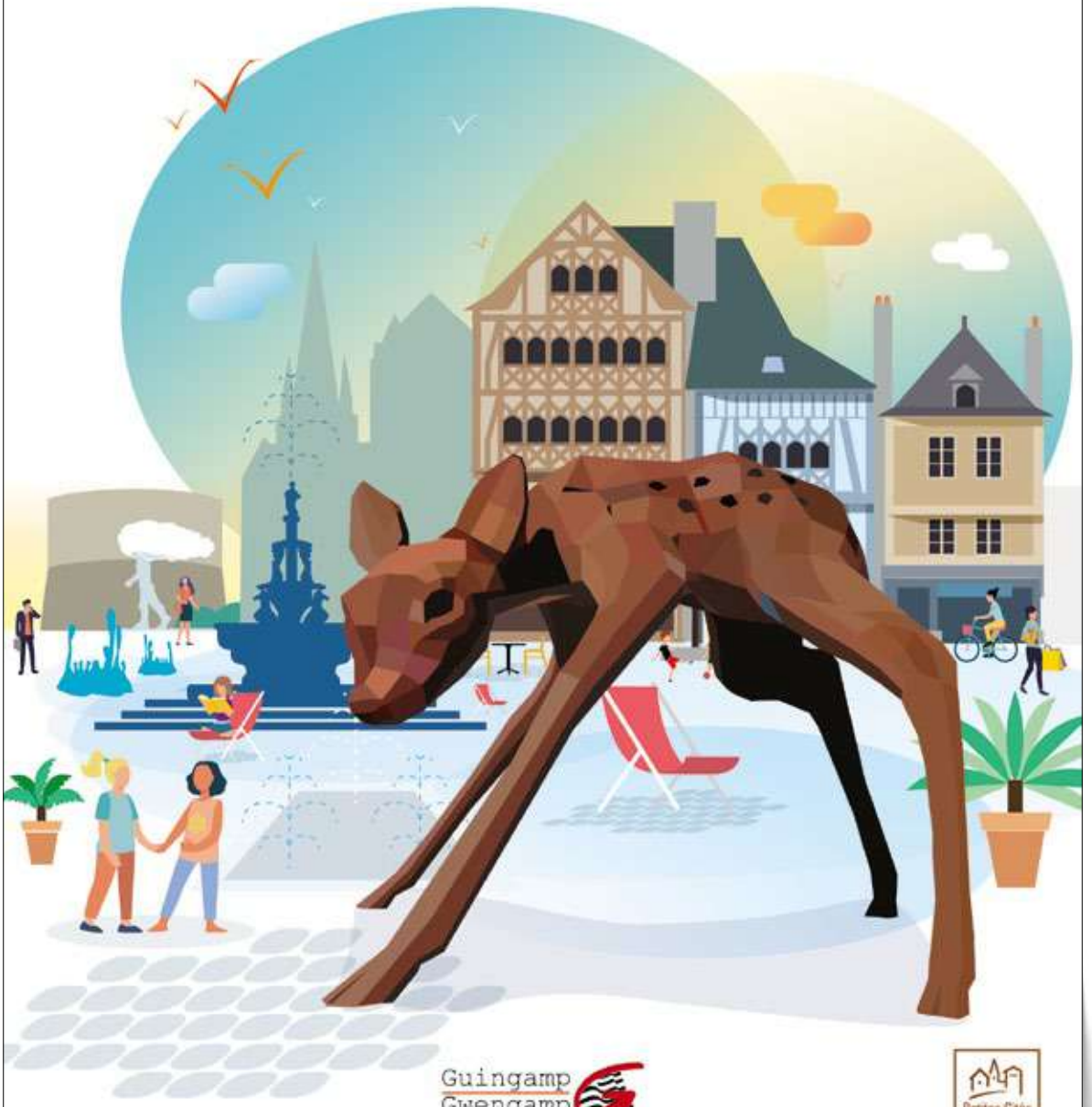

Guingamp
Gwengamp

Petites Cités de Caractère